Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'univers des possibles dans le téléobjectif de l'Organe de prospective du canton

L'organe de prospective du canton de Vaud qui se réunit trois à quatre fois l'an depuis sa création en 2008 a tenu séance ce jour. A cette occasion, il a clos une étape importante de ses travaux prospectifs en entérinant les premières esquisses de scénarios, qui constitueront le corps du rapport final qu'il rendra au Conseil d'Etat, fin 2011. Les scénarios présentés, qui devront être développés ces prochaines années, ont pour objectif de donner une vision factuelle de l'évolution du canton.

L'Organe de prospective s'est attaché à envisager le canton à l'horizon 2030. Les différents scénarios sur lesquels il planche tiennent compte des principaux phénomènes qui semblent caractériser la marche actuelle du canton, et tentent d'intégrer leur évolution tendancielle. Du vieillissement de la population aux conséquences de la croissance économique, de la situation spécifique de l'Arc lémanique aux évolutions possibles du paysage politique, des questions posées par l'approvisionnement énergétique aux répercussions du développement sur l'utilisation du sol, toutes ces problématiques sont étudiées avec la collaboration d'une cinquantaine de spécialistes de la société civile et de l'administration.

Les scénarios qui en ressortiront ne peuvent pas être considérés comme des prédictions ou comme des évolutions souhaitables. En effet, l'Organe de prospective n'a pas pour mission d'apporter des solutions au pouvoir politique, mais plutôt de présenter des pistes de réflexion et d'énumérer un certain nombre d'hypothèses. De ces «possibles» susceptibles de survenir dans l'avenir de notre canton se dégagera une série de défis qui détermineront le travail futur des Autorités politiques du canton.

De son côté, l'Organe de prospective du canton rendra son rapport au Conseil d'Etat à la fin 2011. Ce rapport constituera une base de réflexion en vue de l'élaboration du programme de législature 2012-2017. Le Grand Conseil prendra aussi connaissance du document et devra se prononcer en même temps sur l'organisation de l'Organe, en confirmant sa structure actuelle ou en la modifiant.

La Constitution vaudoise du 14 avril 2003 a institué l'Organe de prospective, qui a été créé officiellement en août 2008. Il est présidé par Pascal Broulis, président du Conseil

d'Etat, et se compose de Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse; Philippe Leuba, chef du Département de l'intérieur; Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud; Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne; Patrick Aebischer, président de l'EPFL; Pierre Keller, représentant des HES; Dominique Bourg et Jean-Philippe Leresche, professeurs à l'Université de Lausanne.

Après une période exploratoire, consacrée à la recherche de méthodes de travail appropriées, l'Organe a choisi de fonder son étude prospective sur la technique dite des scénarios. Cette technique s'inscrit dans un cadre assez similaire à celui retenu par la Confédération pour son propre travail prospectif, publié dans un rapport en avril 2011.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juin 2011

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et président de l'Organe de prospective, 021 316 20 01 - Olivier Meuwly, secrétaire de l'Organe de prospective, 021 316 24 08